

SAMOA-OCCIDENTAL

Informations complémentaires sur les élections générales du 24 février 1979

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral du Samoa-occidental, l'Assemblée législative, se compose de 47 membres élus pour 3 ans; 45 d'entre eux sont élus dans autant de circonscriptions territoriales réservées aux *matais* (chefs élus des larges unités familiales) et 2 sont élus par les citoyens n'appartenant pas au système des *matais*, inscrits sur les listes électorales à titre individuel.

Système électoral

Dans les circonscriptions, les électeurs des représentants des *matais* doivent être âgés de 21 ans révolus, détenir un titre de *matai* et être inscrits sur les listes électorales. Les citoyens du Samoa-occidental, âgés de 21 ans révolus peuvent s'inscrire sur les listes électorales à titre individuel, mais personne ne peut figurer à la fois sur les listes électorales des *matais* et sur celles des électeurs individuels.

Tout candidat à l'Assemblée législative doit avoir la qualité d'électeur et remplir les conditions suivantes : ne pas être malade mental ni failli non réhabilité, ne pas avoir été condamné, que ce soit au Samoa-occidental ou américain, pour un crime ou un délit passible de mort ou d'une peine d'emprisonnement de deux ans ou plus, ni condamné, au Samoa-occidental, pour corruption électorale, à moins d'avoir été gracié ou d'avoir purgé sa peine ou sanction. Le mandat parlementaire est incompatible avec le statut de fonctionnaire.

Les candidats doivent être présentés par deux électeurs inscrits et déposer une caution de 40 *tala*, qui n'est pas remboursée au candidat obtenant moins du quart du nombre total de suffrages recueillis par le candidat élu.

En cas de vacance d'un siège à l'Assemblée en cours de législature, il est procédé à une élection partielle.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Les institutions politiques du Samoa-occidental établies par la Constitution de 1960 combinent les formes de la démocratie de type britannique avec des éléments de la structure sociale traditionnelle samoane. Du fait de l'absence de partis politiques, les candidats

au Parlement mènent leur campagne individuellement; 45 des 47 parlementaires sont élus par environ 10000 détenteurs du titre de *matai* (un *matai* étant le chef d'une *aiga*, large unité familiale traditionnelle aux îles Samoa).

Le jour du scrutin, plus de la moitié des membres sortants ont perdu leur siège. La nouvelle Assemblée a ultérieurement élu M. Tupuola Taisi Efi au poste de Premier Ministre.

Données statistiques

1. Répartition des parlementaires suivant le sexe

Hommes.	46
Femmes.	1
		47

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
L'évolution parlementaire dans le monde	5
Algérie	6
Allemagne (République fédérale d').	7
Australie	8
Autriche	8
Bangladesh	8
Bénin	9
Brésil	10
Chypre	10
Congo	11
El Salvador	12
Espagne	12
Etats-Unis d'Amérique	14
Fidji	15
France	15
Ghana	16
Honduras	17
Iles Salomon	18
Inde	18
Irak	19
Iran	20
Irlande	21
Israël	22
Jamaïque	22
Japon	23
Kenya	23
Kiribati	23
Libéria	24
Maroc	24
Mozambique	25
Népal	25
Nouvelle-Zélande	26
Pays-Bas	27
Pérou	28
République sud-africaine	29
Roumanie	30

Royaume-Uni	31
Saint-Vincent	32
Sierra Leone.	33
Somalie.	33
Soudan.	34
Suisse.	35
Suriname.	36
Togo.	36
Tunisie.	37
Turquie.	38
URSS.	38
Yougoslavie.	38
Zaire.	39
Zimbabwe.	39
Chronique électorale.	43
Bénin.	45
Bolivie.	47
Botswana.	51
Canada.	53
Congo.	59
Danemark.	63
Gabon.	69
Guinée.	71
Hongrie.	73
Inde.	77
Irak.	81
Iran.	83
Islande.	85
Japon.	89
Kenya.	97
Mexique.	99
Nigeria.	103
Pérou.	105
Pologne.	107
Portugal.	111
Roumanie.	115
Saint-Vincent.	119
Sainte-Lucie.	123
Somalie.	125
Soudan.	127
Suède.	131

Suisse.135
Togo.139
Tunisie.141
Zimbabwe.145
<i>Addendum I: Panama</i>151
<i>Addendum II: Samoa-occidental</i>153

PUBLICATIONS DU CIDP

Sauf indication contraire, les publications ci-dessous peuvent être obtenues au Secrétariat de l'Union interparlementaire, Place du Petit-Saconnex, 1209 Genève (Suisse).

LES PARLEMENTS DANS LE MONDE: Recueil de données comparatives. Une étude comparative de 56 Parlements sous forme de 70 tableaux précédés de textes explicatifs. Version anglaise de 985 pages (London, The Macmillan Press Ltd.. 1976). Edition française de 881 pages publiée par Presses universitaires de France, Paris. En vente en librairie et, pour les membres de l'Union, au Secrétariat interparlementaire au prix réduit de Fr.s. 105, . Version anglaise épuisée.

SERIE «RAPPORTS ET DOCUMENTS»

's "" 1.2 et 3 épuisés

\ " 4 le Parlementaire: les exigences de son information dans le monde moderne

Volume I: Compte rendu *in extenso* bilingue des débats du 3^e Symposium interparlementaire, organisé à Genève du 18 au 21 janvier 1973. 329 pages.

Volume II: Synthèse de l'Enquête concernant les moyens d'information du parlementaire. Genève. 1973. 126 pages*.

Les deux volumes. Fr. s. 25.—

N" 5 Qui légifère dans le monde moderne ?

Compte rendu *in extenso* bilingue des débats du 4^e Symposium interparlementaire, organisé à Genève du 29 au 31 janvier 1976. 281 pages. . . . » 22.

N" 6 L'information des parlementaires quant aux activités de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées

Résultats d'une enquête. Genève, 1977. 45 pages*. . . . » 7.—

N" 7 Bibliographie des institutions parlementaires dans le monde

Bilingue. Genève, 1978. 440 pages. . . . » 35.

N" 8 Les Parlements et les Nations Unies

Compte rendu *in extenso* bilingue des débats du 5^e Symposium interparlementaire, organisé à Genève du 27 au 29 avril 1978. 242 pages. . . . » 23.

N" 9 Bibliographie des institutions parlementaires dans le monde - Volume II (1977-1979)

Bilingue. Genève. 1980. 290 pages. . . . » 27.—

CHRONIQUE DES ÉLECTIONS ET DE L'ÉVOLUTION PARLEMENTAIRES**

I. V juillet 1966 -30 Juin 1967

ion bilingue (français-anglais). . . . » 7.—

II. 1^{er} Juillet 1967 - 30 Juin 1968*.....» 10.

III. 1^{er} Juillet 1968-30 Juin 1969*. . . . » 15.

[V, 1^{er} juillet 1969 -30 juin 1970) à XIV (1^{er} juillet 1979-30 juin 1980)* . . . » M).

* Version anglaise également disponible.

** Jusqu'au volume XI (1976-1977). cet ouvrage était intitulé «Chronique des élections parlementaires».